

BUDGET 2018 DE LA VILLE DE BELOEIL

Cette année, la préparation budgétaire s'est arrimée aux cinq axes prioritaires de la planification stratégique 2018-2028 avec des résultats probants comme une baisse du compte de taxes, et ce, même avec la construction du centre aquatique et l'implantation de la collecte organique.

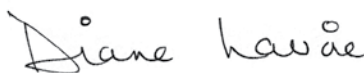
Ainsi, chaque maison unifamiliale moyenne connaîtra une baisse de son compte de taxes de 0,27 % de réduction, alors que l'indice des prix à la consommation (IPC) est à 1,1 %.

Entre autres faits saillants au budget :

- 5 millions \$ en réfection de pavage dans les rues en lien avec le plan d'intervention des infrastructures;
- Baisse notable du taux de taxes des multilogements après une analyse exhaustive du marché;
- Bonification de l'enveloppe dédiée pour la plantation d'arbres sur les terrains municipaux;
- Mise en place d'un programme de subvention pour les citoyens désirant faire la plantation d'arbres afin de contrer le phénomène de l'agrille du frêne.

Pour tous les détails, la présentation du budget est disponible en ligne sur beloeil.ca/budget.

La mairesse,



Bibliothèque municipale C'EST GRATUIT POUR TOUS, PROFITEZ-EN!

Tous les citoyens de Beloeil ont maintenant accès gratuitement à la bibliothèque municipale. Outre les 90 000 documents imprimés et numériques, les citoyens petits et grands ont également accès à des conférences, des animations, des clubs de lecture, des cours d'initiation à l'informatique et plus encore!

Pour les détails de la programmation, visitez culture.beloeil.ca/biblio.



Activités extérieures gratuites cet hiver à Beloeil

La Ville vous invite à profiter de l'hiver avec une foule d'activités extérieures gratuites :

- Patinoires extérieures (loisirs.beloeil.ca/patinoires pour connaître l'état des patinoires en direct)
- Ski de fond (Club de golf de Beloeil)
- Pente à glisser (parc du Petit-Rapide)



Calendrier 2018 des séances ordinaires du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Beloeil se réunira à chaque mois pour tenir une séance ordinaire à la salle du conseil au centre des loisirs (240, rue Hertel à Beloeil).

22 janvier	23 avril	9 juillet	22 octobre
26 février	28 mai	27 août	26 novembre
26 mars	26 juin	24 septembre	10 décembre

Les séances du conseil sont également diffusées en direct sur la chaîne YouTube de la Ville de Beloeil, en Facebook Live ainsi que sur la chaîne TVR9. Pour connaître les dates des séances extraordinaires qui s'ajouteront au cours de l'année, surveillez le beloeil.ca/seancesduconseil.





L'événement s'est déroulé en présence des villes partenaires, du conseil et de l'équipe municipale de Beloeil, du député de Beloeil-Chambly, des commerçants partenaires Métro Riendeau et BMR, des citoyens bénévoles du comité du oui, des organismes du milieu ainsi que des firmes ayant collaboré sur le projet.

CENTRE AQUATIQUE : ET C'EST PARTI!

La première pelletée de terre pour la construction du centre aquatique s'est tenue le 19 décembre dernier.

La prochaine étape sur le chantier de construction sera celle du pieutage, qui est prévu débuter durant la semaine du 22 janvier. La durée des travaux de pieutage est estimée entre six et huit semaines, du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h, et ce, de façon non continue. C'est essentiellement la seule étape qui occasionnera une source de bruit importante, mais seulement de façon sporadique. À noter que de légères vibrations peuvent également être ressenties lorsque les travaux seront en opération. Une fois le pieutage complété, les travaux de fondation pourront débuter.

Rappelons que le pieutage consiste à stabiliser la structure des immeubles situés sur des sols de type argileux, comme dans le cas présent. Pour suivre l'évolution du projet, consultez le beloeil.ca/centreaquatique.

Modalités de paiement des taxes municipales

Les taxes municipales sont payables en 4 versements (7 février, 11 avril, 13 juin et 12 septembre 2018), selon les modalités suivantes :

- Au comptoir de perception de l'hôtel de ville (en argent, par chèque ou par carte de débit);
- Par Internet via le site de votre institution financière;
- Débit préautorisé (formulaire via notre site Internet);
- Chèques postdatés (veuillez inscrire votre numéro de matricule au bas de vos chèques) – Faire vos chèques à l'ordre de : Ville de Beloeil;
- Dans certaines institutions financières et/ou certains guichets automatiques;
- Nous acceptons aussi les paiements provenant des créanciers hypothécaires.

Pour plus d'informations, communiquez avec la ligne Info-Taxes au 450 467-2835, poste 2900 ou par courriel à evaluation@beloeil.ca.

Déneigement : ordre de priorité

Lors de chaque bordée de neige de plus de cinq centimètres, les employés du Service des travaux publics de la Ville de Beloeil sont mobilisés afin d'effectuer des interventions de déneigement et d'épandage les plus efficaces et sécuritaires possible. Le réseau routier de la Ville de Beloeil est divisé par parcours pour le déneigement des rues et trottoirs, le soufflage et le transport de neige, ainsi que pour l'épandage de fondant (efficace entre 0°C et - 10°C seulement). L'ordre de priorité est établi selon la catégorisation suivante:

- 1 Artères principales, rues collectrices commerciales et zones scolaires
- 2 Rues collectrices résidentielles
- 3 Rues locales

Pour tous les détails sur le plan de déneigement 2017-2018 et les cartes détaillées des parcours, consultez le beloeil.ca/deneigement.

Rappel : les journées de collectes de matières résiduelles, **assurez-vous de garder vos bacs sur votre terrain (pas sur le trottoir ni dans la rue)** afin de permettre le déneigement efficace et sécuritaire des rues.

SOUFFLAGE DE LA NEIGE

En fonction du volume de précipitations de neige qui est tombé et celui prévu dans une période rapprochée, la Ville souffle la neige sur les terrains en bordure des artères principales et des rues collectrices seulement pour dégager rapidement et efficacement les voies publiques prioritaires. En plus d'assurer un dégagement plus rapide, cette solution est couramment employée par plusieurs municipalités au Québec, car elle permet de réduire les transports de véhicules lourds sur les routes, donc moins de gaz à effet de serre pour l'environnement, en plus d'occasionner une économie globale qui bénéficie à toute la collectivité.



RAPPEL : DÉBUT DE LA COLLECTE DU BAC BRUN

Les collectes des matières organiques ont débuté au début du mois de janvier pour l'ensemble du territoire de la Ville de Beloeil! Celles-ci auront lieu le vendredi toutes les deux semaines jusqu'au 9 mars, où les collectes seront par la suite chaque semaine à compter du 16 mars. Pour consulter le calendrier des collectes, connaître la liste des matières acceptées et refusées dans l'organibac et connaître les trucs et astuces à savoir, visitez le beloeil.ca/organibacs.

Nouveautés dans le programme de subvention des couches lavables

Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables par les jeunes familles résidant sur son territoire, le conseil de la Ville de Beloeil a adopté d'importantes améliorations au programme de subvention des couches lavables. Entre autres nouveautés :

- La subvention couvre maintenant tant les couches neuves qu'usagées (jusqu'à 200 \$ pour des couches lavables neuves et les produits complémentaires associés et jusqu'à 70 \$ pour les couches usagées);
- Les dépenses admissibles couvrent maintenant les autres produits complémentaires tels que les couvre-couches imperméables, les doublures, les feuillets, le seau à couches, etc.
- Les enfants âgés de 3 ans et moins sont maintenant admissibles et une subvention par enfant peut être octroyée.

Pour tous les détails : beloeil.ca/coucheslavables.